



COMITÉ BI-DÉPARTEMENTAL DU SPORT EN MILIEU RURAL ARDÈCHE ET DRÔME

SÉJOUR AUTOUR DE LA RANDONNÉE RAQUETTES à St Julien en Vercors, Gîte La Matrassière, 1060 route du Briac du 31 janvier au 2 février 2024

Le séjour est réservé aux adhérent(e)s FNSMR titulaires d'une licence établissant l'absence de contre-indication à une pratique sportive non compétitive. Des randonnées pédestres seront substituées aux randonnées en raquettes en cas d'insuffisance du manteau neigeux. Une bonne condition physique est requise.

Programme du séjour

Mercredi 31 janvier :

- Arrivée au gîte le Mercredi matin à 10 heures 30, dépôt des affaires personnelles à l'hébergement
- Départ en randonnée raquettes (Pique-nique de midi à la charge des randonneurs(euses))
- Dîner au gîte assuré par l'hébergeur

Jeudi 1^{er} février :

- Petit déjeuner au gîte assuré par l'hébergeur
- Randonnée raquettes (Pique-nique de midi fourni par l'hébergeur)
- Dîner au gîte assuré par l'hébergeur

Vendredi 2 février :

- Petit déjeuner au gîte assuré par l'hébergeur
- Randonnée raquettes (Pique-nique de midi fourni par l'hébergeur)
- Fin de la randonnée vers 15 heures

La participation aux frais est de 155 € par personne et couvre l'encadrement technique des randonnées, les repas assurés par l'hébergeur, l'hébergement (chambres de 2 à 5 personnes, compris les draps et taxe de séjour ; les serviettes ne sont pas fournies).

Le transport reste à la charge des participant(e)s (co-voiturage par affinités ou <https://www.laroueverte.com/>) et les équipements « neige » pour les véhicules sont requis

Des raquettes et bâtons peuvent être fournis si nécessaire, au tarif de location, remis sur place.



COMITÉ BI-DÉPARTEMENTAL DU SPORT EN MILIEU RURAL ARDÈCHE ET DRÔME

INSCRIPTION SÉJOUR AUTOUR DE LA RANDONNÉE RAQUETTES 2024

Date limite d'inscription : 26 janvier 2024

La capacité d'accueil du séjour est limitée à 22 personnes. Les places seront attribuées dans l'ordre de la réception des inscriptions accompagnées des règlements au CDSMR 07/26.

Vous pouvez retourner les inscriptions et échanger avec le CDSMR 07/26 à l'adresse inscription.0726@sportrural.fr ou par voie postale. Le règlement peut être effectué par chèque établi à l'ordre CDSMR 07/26 ou par virement sur compte FR76 1390 6001 0885 0114 0663 236.

Association adhérente :

	identité	N° de licence	Données spécifiques (1)	fourniture de bâtons et raquettes (25 €)
<u>NOM</u>				
Prénom				
N° de tel ☒		Adresse courriel☒		
<u>NOM</u>				
Prénom				
N° de tel ☒		Adresse courriel☒		
<u>NOM</u>				
Prénom				
N° de tel ☒		Adresse courriel☒		
<u>NOM</u>				
Prénom				
N° de tel ☒		Adresse courriel☒		

(1) et notamment intolérances alimentaires

155 € x Inscrit(e)s = €

25 x locations de raquettes/bâtons = €

Total à régler

..... €
